

Note de service

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Julie Desrochers, chef de service Guichet, rémunération et avantages sociaux

DATE : 16 juillet 2021

OBJET : **Nouvelles désignations secteurs désignés en CH au 18 juillet 2021 - Montants forfaitaires incitatifs pouvant aller jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par mois**

Suite à la communication datée du 8 juillet dernier concernant les nouvelles modalités de désignations d'établissement ainsi qu'un rappel des modalités de paiement, la présente vise à vous informer que certains secteurs d'activités sont à nouveau reconnus comme étant désignés pour l'admissibilité au montant forfaitaire, et ce, **dès le 18 juillet 2021**.

En effet, les centres d'activités suivants sont désignés selon les mêmes modalités que les centres hospitaliers :

- Urgence (CA 6240)
- Soins obstétricaux (CA 6360 à 6365)
- Médecine et chirurgie (CA 6051, 6052 et 6056)

Titres d'emploi visés:

- regroupement des titres d'emploi d'infirmière;
- regroupement des titres d'emploi d'infirmière clinicienne ou praticienne;
- regroupement des titres d'emploi d'infirmière auxiliaire;
- regroupement des titres d'emploi d'inhalothérapeute;
- candidate à l'exercice de la profession d'infirmière (CEPI);
- candidate à l'exercice de la profession d'infirmière auxiliaire (CEPIA);
- externe en soins infirmiers;
- externe en inhalothérapie;
- préposé(e) aux bénéficiaires;
- auxiliaire aux services de santé et sociaux;
- aide de service;
- préposé(e) à l'entretien ménager.

Pour les modalités de paiement, veuillez vous référer à la note de service du 8 juillet : [Modification des établissements désignés au 4 juillet 2021 - Montants forfaitaires incitatifs pouvant aller jusqu'à un maximum de 1 000 \\$ par mois](#)

Ainsi, seuls ces secteurs d'activités, pour tous les centres hospitaliers, seront admissibles au montant forfaitaire incitatif pour le personnel visé y travaillant à partir du 18 juillet 2021.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Catherine Labelle ou Geneviève Traversy, agentes de gestion du personnel au service Guichet d'accès, rémunération et avantages sociaux.